

Règlement Jeux-Concours 2021

PRÉAMBULE

Le présent règlement (ci-après, le « règlement ») régit les règles s'appliquant au jeu(x) concours (ci-après, le(s) « jeu(x) ») organisé(s) par la société CDP DISTRIBUTION, société par actions simplifiée au capital de 333232 € inscrite au RCS de AUCH (32) sous le numéro 393 117 320 et sise à Auch, Zi de l'Hippodrome.

Jeu sera écrit au singulier dans le document mais le règlement s'applique à tous les jeux concours organisés par la société CDP DISTRIBUTION (A VOS CONSERVES).

Le Jeu n'est pas parrainé ni géré par Instagram. Par suite, tous commentaires, questions ou réclamations concernant le Jeu devront être adressés à la Société Organisatrice : CDP DISTRIBUTION (A VOS CONSERVES) et non à Instagram. Les informations communiquées par les Participants sont fournies à CDP DISTRIBUTION (A VOS CONSERVES) et non à Instagram.

Les Participants au Jeu déclarent avoir pris connaissance et accepté sans réserve le Règlement.

ARTICLE 1 : CONDITIONS DE PARTICIPATION AU JEU

1.1. Conditions de participation / Accès au jeu

Le Jeu est ouvert à toute personne physique majeure, résidant en France Métropolitaine (ci-après le « Participant »), à l'exception des membres du personnel des structures organisatrices du Jeu, et de toute personne ayant participé directement ou indirectement à son organisation ou à sa réalisation.

La participation au Jeu implique l'acceptation du Participant, sans aucune réserve, du présent Règlement et du principe du Jeu.

Le non-respect des conditions de participation entraîne la disqualification et l'annulation de la participation. CDP DISTRIBUTION (A VOS CONSERVES) pourra effectuer directement ou indirectement toutes vérifications nécessaires afin de contrôler l'identité des Participants.

Toute fausse déclaration, indication d'identité ou d'adresse entraînera l'élimination immédiate du Participant et, le cas échéant, le remboursement du(es) lot(s) qui lui aurai(en)t déjà été envoyé(s).

1.2. Modalités de participation

La participation se fait via la page Instagram uniquement. Le Participant doit disposer d'une connexion internet et d'un compte Instagram. Aucune inscription ne peut se faire par courrier postal, courrier électronique, téléphone, fax... La participation ne peut se faire que via le compte Instagram du Participant.

Pour participer, il vous suffit de suivre le compte Instagram [lepratique_officiel](#), d'aimer la publication du jeu concours ainsi que d'identifier un ami en commentaire suivi de : [#lepratiquemefaitplaisir](#) [#lepratique](#).

1 gagnant sera désigné par tirage au sort par la société CDP DISTRIBUTION (A VOS CONSERVES) à la fin du jeu dans un délai de 48 heures.

Le Participant devra renseigner les informations suivantes à CDP DISTRIBUTION (A VOS CONSERVES) : nom, prénom, date de naissance, adresse e-mail valide, adresse postale.

Les informations et coordonnées fournies par le Participant doivent être valides et sincères, sous peine d'exclusion du Jeu et, le cas échéant, de perte de la qualité de gagnant.

Il est rigoureusement interdit, par quelque procédé que ce soit, de modifier ou de tenter de modifier les dispositifs du Jeu, afin d'en modifier les résultats ou d'influencer par un moyen automatisé et/ou déloyal la désignation d'un gagnant.

Dans l'hypothèse où un Participant aura apparemment gagné une dotation en contravention avec le présent règlement, par des moyens frauduleux, tels qu'une recherche automatisée (par exemple : logiciels de recherches, de participation, de gestion automatisée, ou l'emploi d'un algorithme etc.) ou déloyale (par exemple : inscription à des groupes d'entraide ou d'échanges de votes ou tout procédé similaire), ou par tous autres moyens que ceux résultant du processus décrit dans le présent règlement, son lot ne lui serait pas attribué et resterait propriété de CDP DISTRIBUTION (A VOS CONSERVES).

ARTICLE 2 : DÉROULEMENT DU JEU

2.1. Déroulé du jeu jusqu'à la désignation du/(des) gagnant(s)

Le Jeu est ouvert à compter du 16 juillet 2021 jusqu'au 25 juillet 2021. Toute participation en dehors de cette période ne pourra être acceptée.

CDP DISTRIBUTION (A VOS CONSERVES) pourra publier le nom ainsi que le gain remporté par le gagnant, sans que cela ne lui confère d'autres droits que la remise de son lot.

Le gagnant devra se conformer au Règlement. S'il s'avérait qu'il ne réponde pas aux critères du Règlement, son lot ne lui serait pas attribué. Les Participants autorisent toutes les vérifications concernant leur identité, leur âge, leurs coordonnées postales ou la loyauté et la sincérité de leur participation. Toute fausse déclaration, indication d'identité ou d'adresse fausse entraîne l'élimination immédiate du Participant et le cas échéant le remboursement des lots déjà envoyés.

Le gagnant sera informé via la messagerie Instagram. Le tirage au sort se fera éventuellement en story Instagram. Le gagnant accepte donc que son nom d'utilisateur Instagram soit diffusé dans notre story. Le gagnant s'engage à fournir à CDP DISTRIBUTION (A VOS CONSERVES) l'ensemble des informations nécessaires afin de procéder à la remise du gain. [Les informations demandées au gagnant devront être transmises à CDP DISTRIBUTION dans un délais de 7 jours après l'annonce du gagnant sur Instagram.](#) CDP DISTRIBUTION (A VOS CONSERVES) peut demander au gagnant de transmettre ses coordonnées par mail.

CDP DISTRIBUTION (A VOS CONSERVES) ne pourra être tenu pour responsable de l'envoi des dotations à une adresse inexacte du fait de la négligence du gagnant.

2.2. DOTATIONS

[CDP DISTRIBUTION met en jeu la dotation suivante :](#)

- [Extracteur de Jus Le Pratique et 2 bouteilles fraîcheur Le Parfait](#)

CDP DISTRIBUTION en partenariat avec @_enimus (pseudo Instagram).

@_ENIMUS met en jeu la dotation suivante :

- *Barbecue Nomade Le Pratique (référence 7335) d'une valeur de 65 €*

Le Jeu concours organisé par @_enimus se pliera aux mêmes conditions de règlement que celui de CDP DISTRIBUTION (A VOS CONSERVES)

@_enimus se réserve a contrario le choix de la modalité de participation (qui peut donc être différente de celle citée en 1.2), de la date du Jeu concours et se charge de l'envoi de la dotation dans les conditions citées (2.2).

CDP DISTRIBUTION en partenariat avec @sandra_stz (pseudo Instagram).

@sandra_stz met en jeu la dotation suivante :

- *Pistolet sous vide Le Pratique (référence 7000) d'une valeur de 49,90 €*

Le Jeu concours organisé par @sandra_stz se pliera aux mêmes conditions de règlement que celui de CDP DISTRIBUTION (A VOS CONSERVES)

@sandra_stz se réserve a contrario le choix de la modalité de participation (qui peut donc être différente de celle citée en 1.2) et de la date du Jeu concours. CDP DISTRIBUTION se charge de l'envoi de la dotation dans les conditions citées (2.2).

Les gagnants recevront un message Instagram dans les 72 heures après la fin du jeu. Les gains seront envoyés via un transporteur partenaire de CDP DISTRIBUTION (A VOS CONSERVES). Les frais postaux sont à la charge de CDP DISTRIBUTION (A VOS CONSERVES). Les dotations ne peuvent en aucun cas donner lieu à un échange ou versement en contre-valeur. Le silence du gagnant dans le délai susvisé, vaudra renonciation pure et simple à son lot.

CDP DISTRIBUTION (A VOS CONSERVES) se réserve le droit de remplacer toute dotation par une autre dotation équivalente en valeur ou caractéristiques, pour quelque cause que ce soit (notamment en cas de rupture de stock) sans que sa responsabilité ne puisse être engagée à cet égard.

ARTICLE 3 : UTILISATION DES DONNÉES PERSONNELLES

3.1 DONNEES PERSONNELLES - JEU

Dans le cadre du Jeu, les Participants communiquent à CDP DISTRIBUTION (A VOS CONSERVES), qui en sera l'unique destinataire, des données personnelles les concernant. La finalité du traitement des données personnelles est l'administration du Jeu. Plus précisément, il s'agit de permettre à CDP DISTRIBUTION de contacter les gagnants du Jeu pour les informer du fait qu'ils ont gagné une des dotations mises en jeu, et pour fixer les modalités de remise des dotations, ainsi que pour gérer les demandes de renseignements et les réclamations.

Les données personnelles des Participants font l'objet d'un traitement dont le responsable de traitement est CDP DISTRIBUTION (A VOS CONSERVES) pour les besoins du Jeu, dont les coordonnées sont indiquées en préambule du présent règlement de Jeu.

Les données collectées lors de la participation au Jeu sont nécessaires à la participation au Jeu (pseudonyme du compte Instagram, ou nom et prénom de l'utilisateur servant d'appellation au compte Instagram) et les données qui sont collectées auprès des Participants gagnants sont nécessaires à l'attribution des dotations (nom, prénom, adresse postale, numéro de téléphone).

Leur absence de collecte rendra inaccessible toute participation au Jeu et ne permettra pas l'attribution des dotations. Les Participants garantissent la transmission d'informations exactes et s'engagent à transmettre dans les plus brefs délais toute modification les concernant.

Les données personnelles des Participants seront utilisées dans le cadre des finalités suivantes : assurer la bonne gestion du Jeu, conformément au présent règlement et satisfaire aux obligations légales et Réglementaires ; assurer l'envoi de la dotation.

3.2. LIMITATION DES DONNÉES PERSONNELLES

Chaque Participant a un droit d'accès, de rectification, de limitation, de portabilité, d'opposition, d'effacement au traitement de ses données, de retrait de son consentement, à tout moment.

Ces droits peuvent être exercés par email à contact@avosconserves.com ou par courrier à l'adresse :

CDP DISTRIBUTION

ZI DE L'HIPPODROME

32005, AUCH

Une copie de votre carte d'identité pourra vous être demandée.

3.3 - DONNÉES PERSONNELLES – PUBLICITE

A la condition que les gagnants aient accepté la collecte de leurs données personnelles conformément aux dispositions précédentes, les gagnants autorisent expressément CDP DISTRIBUTION (A VOS CONSERVES) à utiliser à titre publicitaire leurs coordonnées (nom, prénom, ville) ainsi que leur adresse mail, sur quel que support que ce soit, sans restriction ni réserve sans que cela leur confère un droit à rémunération ou un avantage quelconque autre que l'attribution de sa dotation.

ARTICLE 4 : RESPONSABILITÉ

Il est précisé que CDP DISTRIBUTION (A VOS CONSERVES) ne peut être tenue responsable de tout dommage direct ou indirect issu d'une interruption, d'un dysfonctionnement quel qu'il soit, d'une suspension ou de la fin du Jeu, et ce pour quelque raison que ce soit, ou encore de tout dommage direct ou indirect qui résulterait, d'une façon quelconque, d'une connexion à Instagram. Il appartient à tout Participant de prendre toutes les mesures appropriées de façon à protéger ses propres données et/ou logiciels stockés sur son équipement informatique contre toute atteinte. La connexion de toute personne à Instagram ainsi que leur participation au Jeu se fait sous leur entière responsabilité.

CDP DISTRIBUTION (A VOS CONSERVES) se réserve le droit de prolonger, écourter, modifier ou annuler le Jeu à tout moment, et notamment en cas de force majeure, sans qu'il puisse être prétendu à aucune indemnité par les Participants.

[Le règlement est accessible directement sur le site avosconserves.com dans le footer et peut être obtenu sur simple demande à l'adresse indiquée en article 3.2.](#)

ARTICLE 5 : PARTENARIATS

CDP DISTRIBUTION en partenariat avec @_enimus (pseudo Instagram).

@_EN met en jeu la dotation suivante :

- *Barbecue Nomade Le Pratique (référence 7335) d'une valeur de 65 €*

Le Jeu concours organisé par @_enimus se pliera aux mêmes conditions de règlement que celui de CDP DISTRIBUTION (A VOS CONSERVERS)

@_enimus se réserve a contrario le choix de la modalité de participation (qui peut donc être différente de celle citée en 1.2), de la date du Jeu concours et se charge de l'envoi de la dotation dans les conditions citées (2.2).

CDP DISTRIBUTION en partenariat avec @sandra_stz (pseudo Instagram).

@sandra_stz met en jeu la dotation suivante :

- *Pistolet sous vide Le Pratique (référence 7000) d'une valeur de 49,90 €*

Le Jeu concours organisé par @sandra_stz se pliera aux mêmes conditions de règlement que celui de CDP DISTRIBUTION (A VOS CONSERVERS)

@sandra_stz se réserve a contrario le choix de la modalité de participation (qui peut donc être différente de celle citée en 1.2) et de la date du Jeu concours. CDP DISTRIBUTION se charge de l'envoi de la dotation dans les conditions citées (2.2).